

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**VENDREDI
LE 3 JUIN 2016**

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le vendredi, troisième jour du mois de juin deux mille seize, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Michel Fecteau, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absences motivées : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan et M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin.

Était présent à titre d'observateur : M. Mario Van Rossum, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Également présents : Mme Caroline Roberge, aménagiste, M. Yannick Beauchamp, coordonnateur de cours d'eau et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Constat est fait suivant les articles 153 et 157 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1) que la présente séance se tient conformément à la Loi, les membres déclarant tous renoncer à l'avis de convocation.

9 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1736-06-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes :

- 1.- Ajout du point 2.8 : Parc industriel régional : Suivi du dossier.
- 2.- Ajout du point 3.3 : Décision favorable de la CPTAQ concernant le projet de plateformes de compostage de Compo-Haut-Richelieu inc.
- 3.- Ajout du point 4.1.3 : Assisto.ca : Aide financière.
- 4.- Ajout du point 4.1.4 : Édition spéciale du journal *Le Canada Français*, 350^e de Saint-Jean-sur-Richelieu : Publication autorisée.
- 5.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1737-06-16 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif tenue le 3 mai 2016 soit adopté dans sa forme et teneur, avec la modification apportée au point 6.9 soit, un montant de 2 500\$ au lieu de 2 250\$.

ADOPTÉE

1.0 URBANISME

1.1 Schéma d'aménagement et de développement

1.1.1 Avis techniques

A) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu - Règlement 1432

Les membres du comité administratif recommandent l'approbation du règlement 1432 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, le tout puisqu'aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations, objectifs et dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC. En l'occurrence, ce règlement de zonage régit un événement promotionnel érigé pour la vente de fleurs ou de plantes, lequel événement sera dorénavant autorisé uniquement pour un usage principal de fleuriste ou de vente au détail de fruits et légumes et ce, dans les zones du groupe commerce et services (C) et communautaire (P).

1.1.2 Modifications

A) Régilage vs travaux de nettoyage de cours d'eau

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption d'un règlement de remplacement concernant le régilage des déblais en plaine inondable dans le cadre de travaux de nettoyage de cours d'eau de sorte à permettre de plus amples échanges avec la Direction régionale du MDDELCC.

1.1.3 Urbanisme - Divers

**A) Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix -
Ouvrages de protection contre les inondations des résidences**

Les membres du comité administratif recommandent de reprendre les échanges avec le MDDELCC concernant la possibilité de réaliser des ouvrages visant la résolution permanente des problématiques pour les résidents de la zone inondable suite à la demande du conseil de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

APARTÉ Financement fédéral de projets en sécurité publique

Les membres du comité administratif autorisent la transmission d'une demande d'aide financière accompagnée du Plan de gestion de la plaine inondable visant à résorber les problématiques vécues par les résidents en plaine inondable, au gouvernement fédéral afin de respecter l'échéance du 10 juin 2016, même si le dossier n'est pas totalement complet. Il est mentionné que le ministère de la Sécurité publique du Québec devra accepter ce projet d'où une négociation probable à intervenir avec ledit ministère.

APARTÉ **Rencontre avec la Direction régionale du MDDELCC**

Les membres du comité administratif recommandent qu'une invitation soit transmise à la nouvelle directrice régionale du MDDELCC, Mme Nathalie Provost, afin de discuter de trois dossiers soit, l'abolition de la ZIS, le remblai dans le cadre de la réalisation de nettoyage de cours d'eau en plaine inondable et les travaux visant la résolution permanente de problématiques en plaine inondable.

B) **Service de l'aménagement - Orientations 2016**

Le directeur général annonce le départ de Mme Caroline Roberge, aménagiste, pour de nouveaux défis entrepreneuriaux autres que municipaux. Les membres du comité administratif regrettent le départ de Mme Roberge et soulignent son immense contribution au rayonnement de la MRC du Haut-Richelieu. Il est par ailleurs recommandé de procéder à l'engagement de Mme Cynthia Gagnon, urbaniste, pour occuper le poste d'ici à la mi-août 2016.

C) **Association des citoyens de la plaine inondable - Demande de rencontre**

Les membres du comité administratif accordent une période de 15 minutes aux représentants de l'Association des citoyens de la plaine inondable préalablement à la séance régulière du 8 juin 2016.

2.0 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

2.1 **Reddition de comptes du FDT - Suivi du dossier**

Suite à la transmission du volumineux rapport à compléter pour la reddition de comptes du FDT, la FQM et l'ADGMRCQ ont fait des représentations auprès du MAMOT afin qu'il révise ledit rapport dans le but de correspondre aux démarches d'allègement de reddition de comptes promises par le gouvernement du Québec. À cet effet, l'ensemble des MRC du Québec ne transmettra pas le rapport tel que soumis. Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution à cet effet de sorte à suspendre le cheminement de cette reddition de comptes au MAMOT jusqu'à ce que de nouveaux documents soient reçus.

2.2 **Persévérance scolaire et la réussite éducative**

Le directeur général soumet qu'à ce jour, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur n'a pas pris de position quant à la gestion de l'entente sectorielle relative à la persévérance scolaire et la réussite éducative. Les membres du comité administratif demandent de réitérer l'offre transmise par la MRC du Haut-Richelieu pour gérer ce dossier. Par ailleurs, il est également mentionné que les représentants de la Table de concertation des préfets de la Montérégie n'ont pas encore obtenu de date de rencontre avec le ministère relativement à ce dossier. À suivre.

2.3 **Fonds local d'investissement (FLI)**

2.3.1 **Dossiers en défaut**

Les membres du comité administratif recommandent de mandater une agence de recouvrement pour tenter de récupérer certaines sommes prêtées via le FLI. À ce jour, deux dossiers sont en défaut et les montants en jeu sont respectivement de 3 824\$/5 000\$ et 5 720\$/10 000\$.

2.3.2 **Nouvelles modalités d'utilisation**

Le directeur général dépose les nouvelles modalités d'utilisation du FLI exigées par le MESI. La politique d'investissement de la MRC devra être modifiée pour s'ajuster aux nouvelles normes, lesquelles ont été transmises au CEHR.

2.4 Conseil économique du Haut-Richelieu

2.4.1 Direction générale - Suivi

Le directeur général soumet que M. Christian Blais a été remplacé par Mme Erica Zoia à la direction générale du CEHR. À cet effet, un communiqué a déjà été transmis à l'ensemble des membres du conseil.

2.4.2 Conseil d'administration du CEHR / Tourisme

Considérant que plusieurs dossiers relatifs au développement économique soit, la répartition du FDT, la représentation du secteur Tourisme au sein du conseil d'administration du Conseil économique du Haut-Richelieu, les budgets supplémentaires pour le démarchage international et le tourisme, etc., nécessitent de plus amples discussions entre les membres du conseil, les membres du comité administratif recommandent la tenue d'une séance de travail d'ici la fin juin. Une date sera fixée préalablement à la séance ordinaire du 8 juin 2016.

2.4.3 Budget supplémentaire / Démarchage international

Les membres du comité administratif demandent d'inviter les représentants du Conseil économique du Haut-Richelieu pour présenter leur demande de budget supplémentaire relative au démarchage international. Une période de 30 minutes sera accordée.

2.4.4 Tourisme

A) Budget spécial

Les membres du comité administratif demandent d'inviter les représentants du Conseil économique du Haut-Richelieu pour présenter leur demande de budget supplémentaire relative au tourisme, préalablement à la séance ordinaire du 8 juin 2016.

B) Projet « Tour 150 »

Les membres du comité administratif recommandent d'entériner une résolution visant à appuyer la demande de financement du Fonds Canada 150 pour l'organisation d'un événement cycliste au cours de l'année 2017 et ce, dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada. Il s'agit d'un tour familial de 150 km entre Burlington (VT) et Beloeil (QC) longeant le lac Champlain et la rivière Richelieu.

2.5 Comité culturel du Haut-Richelieu

2.5.1 Invitation

Les membres du comité administratif demandent d'acheminer une lettre à la présidente du Comité culturel du Haut-Richelieu à l'effet d'obtenir les attentes dudit Comité relativement à la ressource du Conseil économique du Haut-Richelieu attitrée à raison d'une demie journée/semaine pour la coordination de certains dossiers de l'entente tripartite de développement culturel. Par ailleurs, les membres suggèrent que la ressource, soit Mme Sylvie Brosseau, assiste à la première rencontre à titre d'observatrice.

2.5.2 Suivi de rencontre

Suite à la rencontre intervenue avec les représentants du Comité culturel du Haut-Richelieu, les membres du comité administratif recommandent l'acheminement d'une lettre précisant le mandat de la ressource du CEHR attitrée une demie journée/semaine pour la coordination de certains dossiers de l'entente tripartite de développement culturel.

2.6 Projet du Réseau électrique métropolitain - Suivi

Mme Caroline Roberge souligne que dans le cadre d'une réunion de consultation et d'information initiée par la Caisse de dépôt, le tracé du projet de réseau électrique métropolitain est déjà défini et se terminera au Quartier Dix30. Il est ajouté que plusieurs régions sollicitent le prolongement de ce réseau, dont le Haut-Richelieu.

2.7 Entente tripartite de développement culturel 2016-2018 - Entérinement des projets 2016

Lors de la séance ordinaire du 8 juin 2016, la liste des projets devant se réaliser au cours de l'année 2016 sera déposée aux membres pour entérinement. À noter que ces derniers sont déjà acceptés et financés par l'entente conclue avec le MCC et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

2.8 Parc industriel régional

Les membres du comité administratif recommandent qu'une maquette soit réalisée pour le parc industriel régional projeté et que des offres de services soient obtenues de différentes firmes en communications pour l'élaboration d'un plan de communications.

3.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

3.1 Règlement 521

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du règlement 521 modifiant le règlement 389 relatif aux services municipaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles de sorte, entre autres, à encadrer le remplacement des bacs de récupération, préciser certaines définitions et descriptions, etc.

3.2 Adoption du règlement 522

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du règlement 522 édictant le Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2015-2019 de la MRC du Haut-Richelieu, lequel a été approuvé le 15 avril 2016 par le MDDELCC.

3.3 CPTAQ - Décision/Projet de Compo-Haut-Richelieu inc.

Le directeur général dépose la décision de la CPTAQ favorable au projet de plateformes de compostage de Compo-Haut-Richelieu inc.

4.0 FONCTIONNEMENT

4.1 Finances

4.1.1 Comptes - Factures

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 8 juin prochain.

4.1.2 Contrat d'entretien ménager - Renouvellement

Les membres du comité administratif recommandent l'exercice de l'option de renouvellement pour le contrat conclu pour les services d'entretien ménager des bureaux de la MRC du Haut-Richelieu. L'augmentation pour la prochaine année sera indexée au taux de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada au 1^{er} janvier 2016, soit 2%.

CAPV2016-05-03

4.1.3 Assisto.ca - Aide financière

1738-06-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le versement d'une aide financière de 5 000\$ pour l'année 2016 dans le cadre du projet Assisto.ca;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

4.1.4 Édition spéciale du journal *Le Canada Français*, 350^e de Saint-Jean-sur-Richelieu - Autorisation à publication

1739-06-16 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la publication d'une demi-page dans le cadre de l'édition spéciale du journal *Le Canada Français* pour le 350^e de Saint-Jean-sur-Richelieu;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

4.2 Fonctionnement - Divers

4.2.1 Demandes d'appui

A) MRC de la Rivière-du-Nord - Droit payable

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC de la Rivière-du-Nord afin d'obtenir la majoration du droit payable par les exploitants de carrières et sablières.

B) MRC de Matawinie - Amendes générées par les photo-radars

Les membres du comité administratif recommandent d'appuyer les démarches de la MRC de Matawinie afin que les amendes issues des photo-radars soient dirigées vers les municipalités et non le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

4.2.2 Journée « Brome-Missisquoi se déplace »

1740-06-16 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu autorise le remboursement des frais de déplacement et repas aux membres du conseil participant à la journée « Brome-Missisquoi se déplace » à Ottawa le 13 juin 2016 soit, plus ou moins 45\$ par participant pour le transport et 25\$ par participant pour le repas;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

4.2.3 Indicateurs de gestion 2015

Le directeur général soumet que les indicateurs de gestion 2015 sont prêts toutefois, ils ne peuvent être saisis sur le site Web du MAMOT puisqu'il a été bloqué suite à la nouvelle orientation visant l'allègement des redditions de comptes. À suivre.

5.0 COURS D'EAU

5.1 MRC des Maskoutains - Régime actuel de gestion des cours d'eau

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC des Maskoutains afin d'obtenir des allègements quant à l'application du régime actuel de gestion des cours d'eau.

5.2 Digues et stations de pompage de la rivière du Sud

5.2.1 Anomalies

M. Yannick Beauchamp soumet que certaines anomalies ont été relevées pour des travaux réalisés par la firme Le Groupe LML. Une rencontre interviendra avec le président de la compagnie afin de demander les travaux correctifs nécessaires.

5.2.2 Réparation de pompe - Station Lamoureux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser la réparation d'une pompe de la station de pompage Lamoureux par la firme Moteurs électriques et pompes G & T Ltée au coût de 12 460,74\$ (taxes en sus).

5.3 Services professionnels pour les cours d'eau - Option de renouvellement

Les membres du comité administratif recommandent l'exercice de l'option de renouvellement d'un an du contrat conclu pour les services professionnels relatifs à l'entretien de cours d'eau par la firme PleinteTerre S.E.N.C. et ce, à partir du 8 juillet 2016, conformément à sa soumission signée le 18 juin 2015 et du devis établi. Une augmentation de 1.5% est à prévoir.

5.4 Racine-Harbec - Saint-Blaise-sur-Richelieu

5.4.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans le cours d'eau Racine-Harbec situé en la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

5.4.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme B. Fréreau & Fils Inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau Racine-Harbec pour un montant total de 5 305,00\$ (taxes en sus).

5.5 Haut des Terres de la Concession Sud de la 2^e Ligne - Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

5.5.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans le cours d'eau Haut des Terres de la Concession Sud de la 2^e Ligne situé en les municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

5.5.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme Béton Laurier inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau Haut des Terres de la Concession Sud de la 2^e Ligne pour un montant total de 33 246,50\$ (taxes en sus).

5.6 Joseph-Lebeau - Saint-Jean-sur-Richelieu

5.6.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans le cours d'eau Joseph-Lebeau situé en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

5.6.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme Les Entreprises Réal Carreau inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien du cours d'eau Joseph-Lebeau pour un montant total de 29 629,70\$ (taxes en sus).

5.7 Leduc-Létourneau, branche 1 - Noyan

5.7.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 1 du cours d'eau Leduc-Létourneau située en la municipalité de Noyan.

5.7.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme 9316-8631 Québec inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien de la branche 1 du cours d'eau Leduc-Létourneau pour un montant total de 7 622,50\$ (taxes en sus).

5.8 Rivière du Sud, branche 83 - Saint-Georges-de-Clarenceville

5.8.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 83 de la rivière du Sud située en la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.

5.8.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme B. Fréreau & Fils inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien de la branche 83 de la rivière du Sud pour un montant de 15 635,00\$ (taxes en sus).

5.9 Ruisseau Barré, branches 1, 4 et 7 - Mont-Saint-Grégoire

5.9.1 Autorisation aux travaux

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans les branches 1, 4 et 7 du ruisseau Barré situées en la municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

CAPV2016-05-03

5.9.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme Les Entreprises Réal Carreau inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien des branches 1, 4 et 7 du ruisseau Barré pour un montant de 68 504,40\$ (taxes en sus).

**5.10 Cours d'eau Grande décharge Mailloux, branches 5 et 5B -
Lacolle et Saint-Cyprien-de-Napierville - Entente intermunicipale**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution autorisant la conclusion d'une entente intermunicipale avec la MRC des Jardins-de-Napierville, le tout ayant pour objet de confier à cette dernière la réalisation des travaux d'entretien nécessaires dans les branches 5 et 5B du cours d'eau Grande décharge Mailloux.

6.0 VARIA

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1741-06-16 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance extraordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 3 juin 2016.

ADOPTÉE

M. Michel Fecteau,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier